

ration parmi le peuple en 1725, et on voyoit souvent des personnes pieuses, qui s'empessoient de faire brûler de la cire à l'entour. C'est ce qui donna occasion de la transférer où elle est actuellement sous l'escalier qui conduit à l'orgue ; et afin qu'elle parût avec plus de décence on y fit faire un cadre doré et on en aggrandit et étendit la circonférence en y ajoutant de la toile, qu'on peignit. On fit faire ensuite un autel au-dessus duquel elle est placée et un balustre de fer qui entoure cet autel : ce qui forme une petite chapelle à laquelle on a donné le nom de Notre-Dame de Grâces. Et il y a une grande dévotion.

« Au dessous de cette image on a mis un petit tableau, qui représente St Benoît d'une part et St Alexis de l'autre ; et aux côtés de la même image il y a deux statues en bois peint, l'une représentant S<sup>te</sup> Marguerite, posée du côté de l'évangile, l'autre de S<sup>te</sup> Anne, du côté de l'épître, qu'on a fait faire pour conserver la mémoire des deux chapelles dédiées auxd. Saintes, qui ont été détruites lad. année 1725 ; dont la 1<sup>re</sup> étoit derrière le lieu où est à présent la susd. de Notre-Dame de Grâces, et la seconde étoit attenante à lad. 1<sup>re</sup>, en tirant contre celle de S<sup>te</sup> Geneviefve.

« Toute la dépense pour ériger cette chapelle de Notre-Dame de Grâces et pour ce qui s'en est suivi, ainsy qu'il est dit cy-dessus, a été faite par des personnes pieuses, qui y ont libéralement contribué, le Frère Antonin Garnier, lyonnois et profès de notre couvent en qualité de convers, ayant employé suivant leurs désirs les dons qu'elles ont faits (1). »

La notice consacrée dans l'*Inventaire* au Fr. Antonin

---

(1) Inventaire, etc.